

Mercredi 04 juin 2025

Signature officielle de la SAS LTE* VerdY : les Yvelines accélèrent leur engagement dans la transition énergétique

Pierre BEDIER, Président du Conseil départemental des Yvelines, Jean-Jacques GUILLET, Président du Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France), Maire de Chaville et membre honoraire du Parlement, Vincent MEZURE, Vice-président du SEY (Syndicat d'énergie des Yvelines), Yann ROLLAND, Directeur général délégué ENGIE Solutions et Thierry LANDAIS, Président de VerdY, ont signé officiellement ce mercredi 04 juin 2025 à l'occasion du Salon de l'AMIF (Association des Maires d'Île-de-France), les statuts de la SAS LTE VerdY. Cette signature lance la construction dès cette année d'une seconde centrale géothermique sur le Chesnay-Rocquencourt au bénéfice de cinq communes. Elle marque une étape significative dans la décarbonation du territoire et le renforcement de l'autonomie énergétique des Yvelines.

VerdY, un partenariat énergétique vertueux

Le développement de VerdY est le résultat de trois années de réflexion et de co-construction entre les équipes d'ENGIE Solutions, le Département des Yvelines, le Sigeif et le SEY. Objectif : offrir au territoire un service de production de chaleur vertueux, décarboné et contribuant à stabiliser les coûts face à la volatilité des prix des énergies fossiles. Ce partenariat local s'appuie sur la création d'une société dédiée nommée VerdY, détenue à 75 % par ENGIE Solutions, 15 % par le Département des Yvelines, 5 % par le Sigeif et 5 % par le SEY.

Chauffer grâce à la géothermie 9 000 équivalents-logements répartis sur 5 communes

La future centrale géothermique VerdY exploitera la chaleur présente dans le sous-sol pour alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire 9 000 équivalents-logements répartis sur les communes de Bailly, Bougival, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt et Noisy-le-Roi. L'eau naturellement chaude, puisée à environ 1 500 mètres de profondeur dans la nappe du Dogger, transfèrera ses calories à un futur réseau de chaleur urbain avant d'être réinjectée dans le sous-sol, garantissant un équilibre environnemental durable.

Forer aujourd'hui pour chauffer demain

Le forage géothermique démarrera dès cet été. Deux puits seront forés entre juillet et décembre 2025, sur un terrain de 4 500 m² appartenant au Département des Yvelines et situé au cœur de la boucle Ouest d'accès entre la D186 et la D307, sur la commune du Chesnay-Rocquencourt.

Une attention particulière sera portée à la réduction des nuisances pour les riverains tout au long du chantier :

- Bruit : des dispositifs spécifiques seront déployés, avec notamment la mise en place d'un mur antibruit pour limiter les nuisances sonores pendant la phase de forage.
- Circulation : le cheminement des piétons sera maintenu pendant toute la durée des travaux.
- Sécurité : le chantier fera l'objet d'un périmètre sécurisé et surveillé, garantissant la sécurité des travailleurs comme des habitants.

Le forage consistera à réaliser deux puits à 1 500 mètres de profondeur dans la nappe du Dogger :

- un puit de production, destiné à capter l'eau géothermale naturellement chaude (environ 60°C),
- un puit de réinjection, pour restituer l'eau géothermale après transfert de ses calories au réseau de chaleur. Il n'y a pas de mélange des eaux.

Après le forage, les équipes d'ENGIE Solutions et leurs partenaires entameront la construction de la centrale de production VerdY. Celle-ci sera juxtaposée à Géomy³, une autre centrale géothermique actuellement en construction sur la boucle Est d'accès entre la D186 et la D307, sur un terrain mis à disposition par le Département des Yvelines, également actionnaire de ce projet.



Vue des boucles Est et Ouest d'accès au Chesnay-Rocquencourt en 2025. Crédit : Aurélien Clovis Architecture

VerdY à terme :

- 9 000 équivalents-logements chauffés sur 5 communes yvelinoises
- 92 GWh de production annuelle
- 20 300 tonnes de CO₂ évitées par an, l'équivalent de 11 500 A/R Paris-New York en avion
- Une énergie locale qui ne nécessite pas de transport
- Un prix de l'énergie plus stable, moins dépendant des fluctuations du marché des énergies fossiles, bénéficiant d'une TVA réduite à 5,5 %
- 33,5 M€ d'investissement

* Société par Actions Simplifiée Loi Transition Énergétique. La Loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte permet aux communes et aux intercommunalités de participer au capital d'une SAS LTE ayant pour objet social la production d'énergies renouvelables.

Contacts presse :

ENGIE Solutions : Alix GERMAIN – 07 64 44 74 36 - alix.germain@external.engie.com

À propos du Département des Yvelines

Le Département des Yvelines, institution de proximité au service de près de 1,4 million d'habitants répartis dans 259 communes, accompagne tous les Yvelinois à différents moments de leur vie : solidarités, insertion, aide sociale, collègues, mobilités... Le Département agit également de façon volontariste dans des domaines qui représentent un enjeu pour son territoire : accès à la culture et aux sports, ruralité, développement et attractivité territoriale, aides aux communes, préservation de l'environnement.

Avec plusieurs missions phares telles que l'implantation et la croissance des entreprises, le soutien à l'innovation, l'accompagnement des pôles de recherche, la réindustrialisation et l'avènement de nouvelles filières, le Département des Yvelines s'est engagé dans une politique volontariste de transition énergétique. En se positionnant comme co-investisseur des projets, le Département vise à produire une énergie locale, décarbonée, à coût maîtrisé pour les Yvelinois et à améliorer l'attractivité économique du territoire.

Plus d'informations : www.yvelines.fr

À propos du SEY

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) regroupe 202 communes, représentant 1 051 259 habitants. Il organise la distribution d'énergie (électricité et gaz) et développe les Énergies Renouvelables (EnR) telles que la géothermie, la biomasse ainsi que la construction et l'exploitation de centrales solaires. En parallèle, le SEY déploie et exploite un réseau de bornes de recharge pour soutenir l'Ecomobilité. Il accompagne également ses communes dans la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE). Enfin, le SEY joue un rôle de facilitateur en réunissant les différents acteurs (collectivités, opérateurs, usagers) afin d'assurer une gestion cohérente et durable des solutions mises en place.

Plus d'informations : www.sey78.fr

À propos du Sigeif

Le Sigeif (192 collectivités - 5,9 millions d'habitants) assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de gaz, d'électricité et de chaleur en Île-de-France. Pionnier de la mobilité durable (bio-GNV, électrique et hydrogène), il est aussi engagé dans la production de biogaz par méthanisation, d'électricité verte (photovoltaïque) et de chaleur renouvelable. Il coordonne un groupement de commandes gaz et efficacité énergétique avec une distribution de 2,7 TWh par an sur 12 000 sites. Sa nouvelle offre de services Sigeif Éco Réno propose un accompagnement personnalisé, dédié à la performance énergétique. • 9 565 km de réseau gaz • 9 445 km de réseau électrique • 1155 points de recharge électrique sur 104 communes (mai 2025) • 6 stations bio-GNV.

Plus d'informations : www.sigeif.fr

À propos d'ENGIE Solutions

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique.

ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone. ENGIE Solutions a réalisé un CA de 5,4 milliards d'euros en 2024.

Pour en savoir plus : <http://www.engie-solutions.com> ou <https://www.linkedin.com/company/engie-solutions/about/>

